

PLUi*h*

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Programme local de l'*habitat*

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le

ID : 029-242900835-20240212-D24_008-DE

REVISION N°1 DU PLUi-H MORLAIX COMMUNAUTÉ

Annexe 1 à la délibération d'approbation

Observations des conseils municipaux

Approbation – 12 février 2024



Table des matières

BOTSORHEL.....3

CARANTEC.....3

GARLAN.....3

GUERLESQUIN.....3

GUIMAËC.....3

HENVIC.....4

LANMEUR.....5

LANNÉANOU.....5

LE CLOÎTRE-SAINT-THÉGONNEC.....5

LOCQUÉNOLÉ.....5

LOCQUIREC.....5

MORLAIX.....6

PLEYBER-CHRIST.....6

PLOUÉGAT-GUERRAND.....6

PLOUÉGAT-MOYSAN.....6

PLOUZOC'H.....6

PLOUGASNOU.....7

PLOUGONVEN.....7

PLOUIGNEAU.....7

PLOUNÉOUR-MÉNEZ.....7

PLOURIN-LÈS-MORLAIX.....7

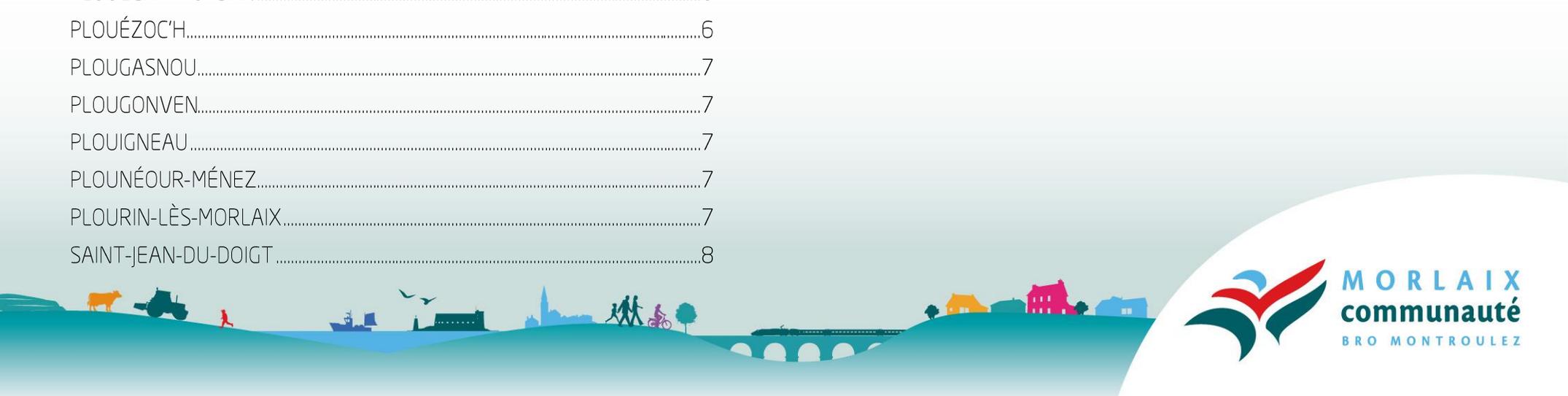
SAINT-JEAN-DU-DOIGT.....8

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.....8

SAINT-THÉGONNEC-LOC-ÉGUINER.....8

SAINTE-SÈVE.....8

TAULÉ.....8



BOTSORHEL

Date de la délibération	Observations
23/05/2023	Avis favorable. Pour les communes rurales, les élus souhaiteraient que les lots à construire puissent atteindre les 1 000 voire 1 200 mètres carrés pour une construction. Avis favorable sur les règles d'urbanisme applicables à l'intérieure du périmètre des ZAC.

3

CARANTEC

Date de la délibération	Observations
04/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

GARLAN

Date de la délibération	Observations
02/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

GUERLESQUIN

Date de la délibération	Observations
22/06/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

GUIMAËC

Date de la délibération	Observations
/	Pas de délibération du Conseil Municipal relative au projet de révision n°1 du PLUi-H de Morlaix Communauté.



HENVIC

Date de la délibération	Observations
17/05/2023	Avis favorable.
	Remarques sur le dossier de dérogation Loi Barnier (site 2 – ZA du Croissant – Henvic).
	P°14 : « Le site de l'ancienne église ainsi que la chapelle attente et le cimetière environnant font partie de la liste des bâtiments classés au titre des Monuments Historiques »
	Notre proposition : « Le site de l'ancienne église et de l'ancien cimetière environnant font partie de la liste des bâtiments classés au titre des Monuments Historiques »
	Légende photo 2 : le mot « habitation » est décalé sous la photo 1.
	P°20 : « La zone d'activité du Croissant est desservie par la RD 58... L'accès au site se fait ensuite par le chemin du Méneec puis rue de Lézireur. A terme la poursuite de la rue Eric Tabarly... ».
	Notre proposition : « La zone d'activités du Croissant est desservie par la RD 58... L'accès au site se fait ensuite par la rue du 19 mars 1962, puis la rue du Croissant et enfin par la rue de Lézireur. La poursuite de la rue Eric Tabarly (qui constitue aujourd'hui une impasse) permettrait de desservir directement la zone... »
	P°30 : « Le site de l'ancienne église ainsi que la chapelle attente et le cimetière environnant font partie de la liste des bâtiments classés au titre des Monuments Historiques »
	Notre proposition : « Le site de l'ancienne église et de l'ancien cimetière environnant... »
	« Cône de vue sur le clocher de l'église Saint-Maudez et Sainte-Juvelte ».
	Notre proposition : « Cône de vue sur le clocher de l'église du XXème. »
	>> (Les 2 églises portent le même nom).
	P°41 : Les accès tels qu'ils sont figurés sur le plan en p°43 sont des accès POTENTIELS.
	P°43 : Merci de corriger les accès PL en fonction de la voie de contournement et de la sortie du lotissement Lamotte (cf. l'OAP du plan).
	P°44 : Accès : idem p°20
	P°45 : Enseignes... : le RLPi s'applique



LANMEUR

Date de la délibération	Observations
25/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

5

LANNÉANOU

Date de la délibération	Observations
23/06/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

LE CLOÏTRE-SAINT-THÉGONNEC

Date de la délibération	Observations
28/04/2023	Avis favorable. Le Conseil dit avoir été informé de la procédure de révision du PLUi, après avoir pris connaissances des différentes modifications, le Conseil approuve le projet.

LOCQUÉNOLÉ

Date de la délibération	Observations
24/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

LOCQUIREC

Date de la délibération	Observations
11/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.



MORLAIX

Date de la délibération	Observations
29/06/2023	Avis favorable. Pas d'observation

6

PLEYBER-CHRIST

Date de la délibération	Observations
25/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

PLOUÉGAT-GUERRAND

Date de la délibération	Observations
15/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

PLOUÉGAT-MOYSAN

Date de la délibération	Observations
22/06/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

PLOUZOC'H

Date de la délibération	Observations
11/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.



PLOUGASNOU

Date de la délibération	Observations
/	Pas de délibération du Conseil Municipal relative au projet de révision n°1 du PLUi-H de Morlaix Communauté.

PLOUGONVEN

Date de la délibération	Observations
29/06/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

PLOUIGNEAU

Date de la délibération	Observations
04/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

PLOUNÉOUR-MÉNEZ

Date de la délibération	Observations
29/06/2023	Avis favorable sur le projet de PLUi-H de Morlaix Communauté. Avis favorable sur les règles d'urbanisme applicables à l'intérieur du périmètre de la ZAC Plassart de Plouénour-Ménez.

PLOURIN-LÈS-MORLAIX

Date de la délibération	Observations
/	Pas de délibération du Conseil Municipal relative au projet de révision n°1 du PLUi-H de Morlaix Communauté.



SAINT-JEAN-DU-DOIGT

Date de la délibération	Observations
04/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

8

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Date de la délibération	Observations
25/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

SAINT-THÉGONNEC-LOC-ÉGUINER

Date de la délibération	Observations
04/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

SAINTE-SÈVE

Date de la délibération	Observations
04/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.

TAULÉ

Date de la délibération	Observations
16/05/2023	Avis favorable. Pas d'observation.



Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le

ID : 029-242900835-20240212-D24_008-DE

